

# Réunion du 23 mai 2017 relative à la filière technique

Bureau des personnels techniques et spécialisés  
Section 2 – Gestion des personnels techniques

# Ordre du jour

Propos introductifs – quelles caractéristiques des deux corps de catégorie B et C ?

**Séquence 1** : Les modalités de recrutement des agents techniques

**Séquence 2** : Le déroulé de carrière au sein des corps de la filière technique

**Séquence 3** : Les mobilités au sein de la filière technique

Chaque séquence s'articule autour d'une brève présentation et d'un échange.



Le ministère mobilisé autour de la filière technique :

2014 / 2015 : Réflexions sur les besoins techniques des services, sur les emplois types et les modalités de recrutement.

2016 : Lancement de deux chantiers d'importance, sur le point d'aboutir en 2017 :

- la réforme indemnitaire (RIFSEEP),
- la réforme statutaire des ingénieurs des services techniques ...

2017 : Des chantiers déjà lancés :

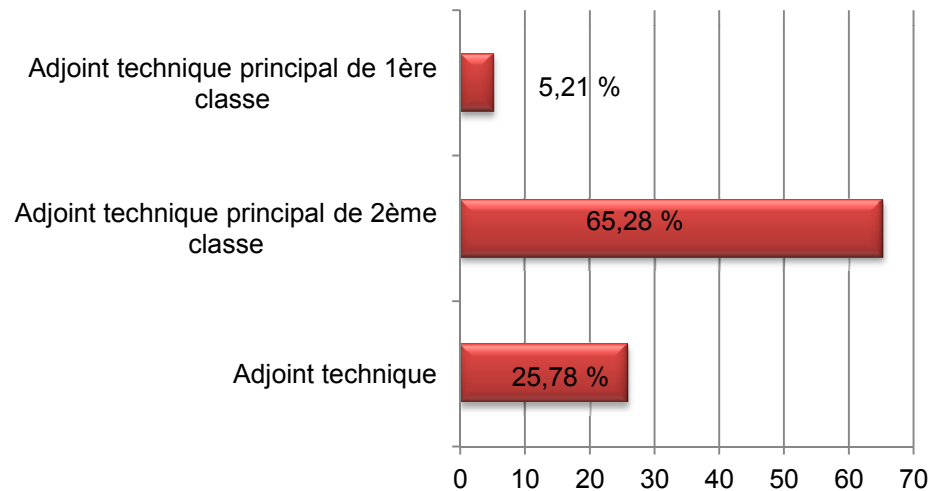
- dynamisation des emplois fonctionnels,
- réforme des ouvriers d'Etat,

## Caractéristiques des corps C et B :

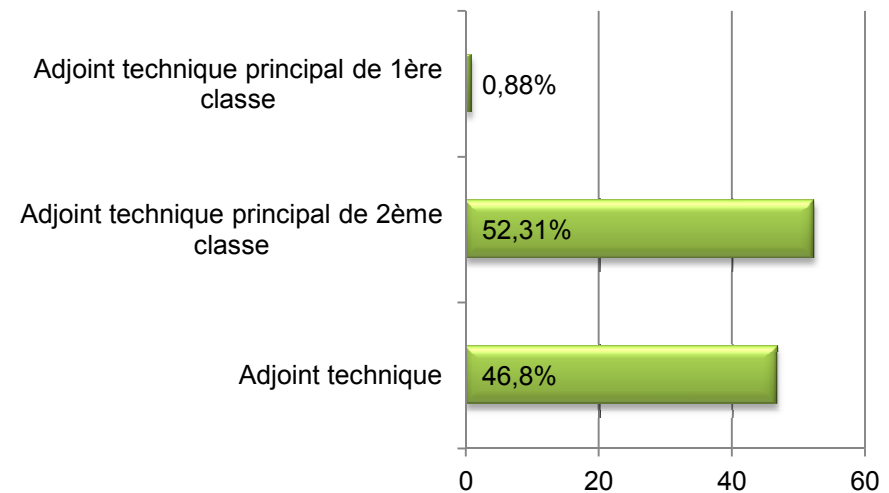
Le corps des ADTIOM est composé de **72.7 %** d'hommes et la moyenne d'âge est de **46.9** ans.

Le corps des ADTPN est composé de **65 %** d'hommes et la moyenne d'âge est de **41** ans.

Répartition des ADTIOM par grade au 01/01/2017

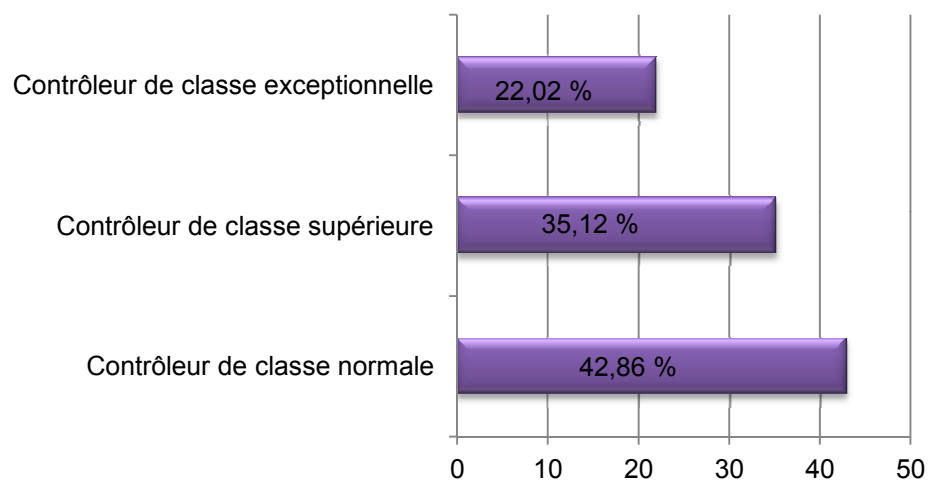


Répartition des ADTPN par grade au 01/01/2017

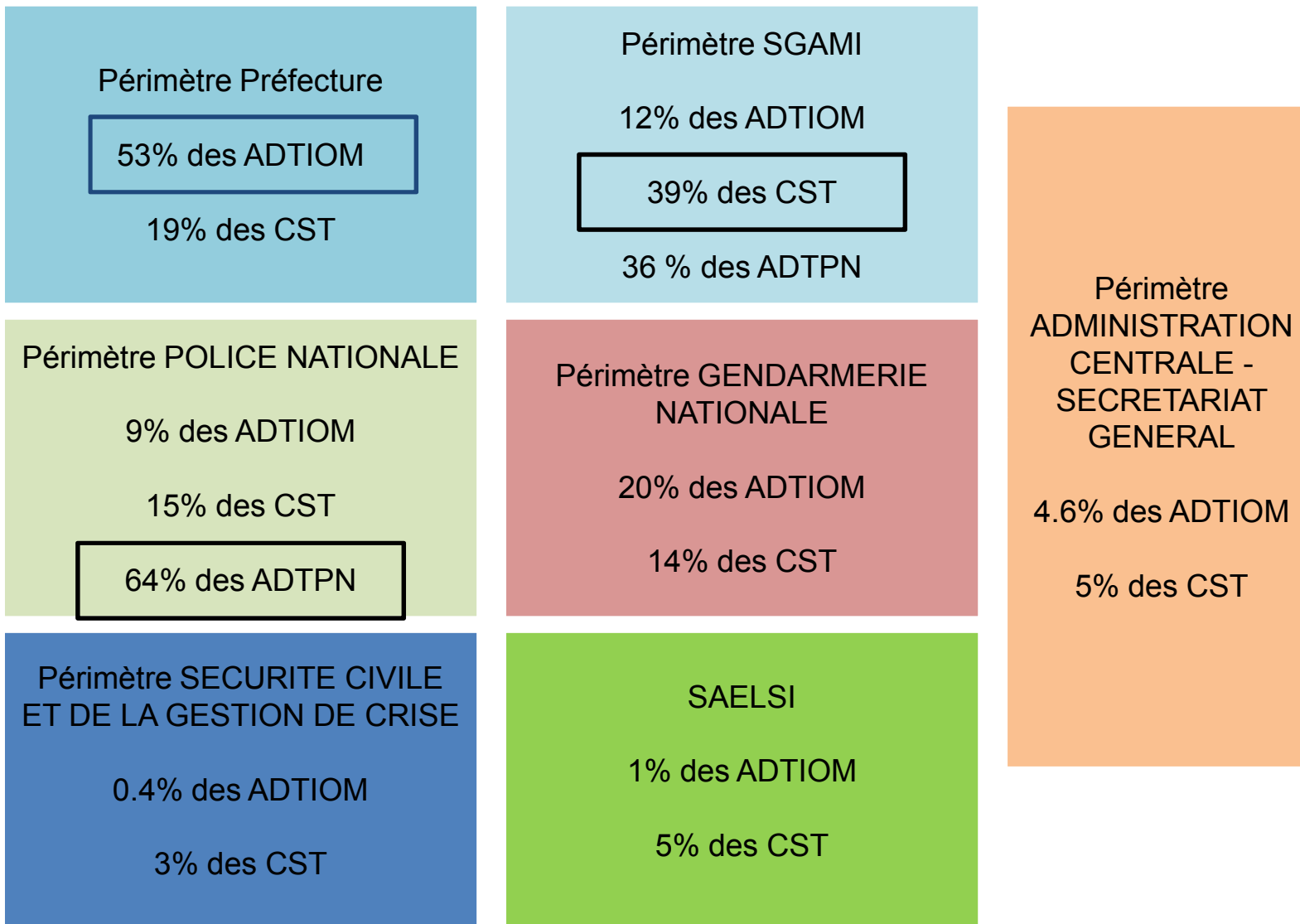


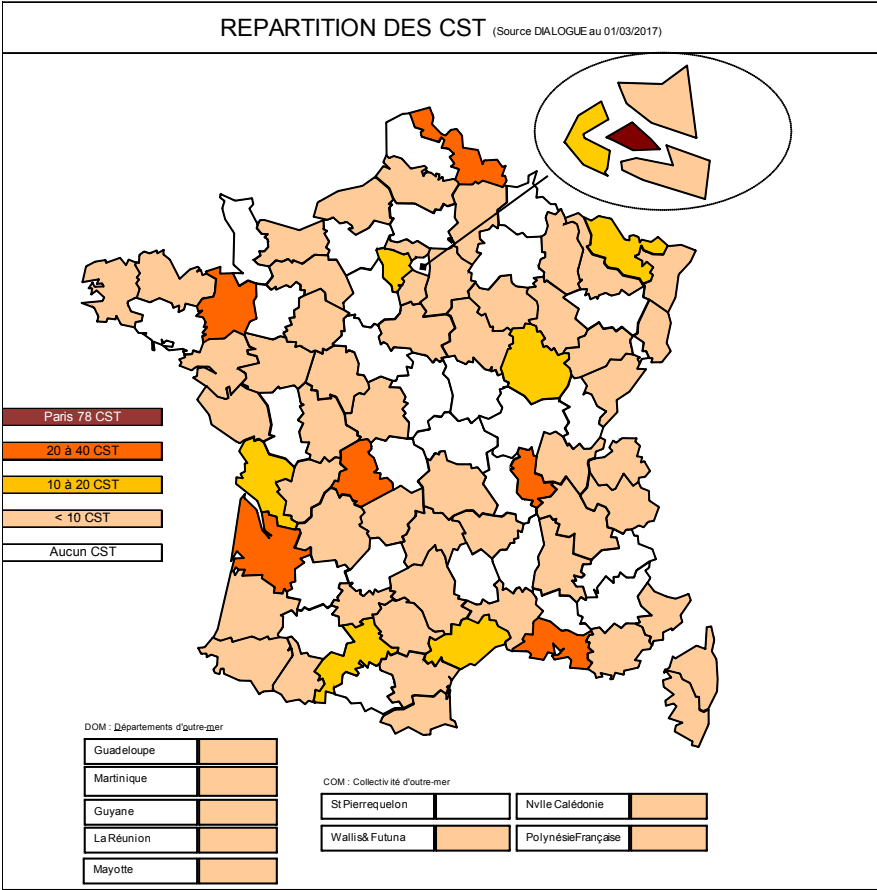
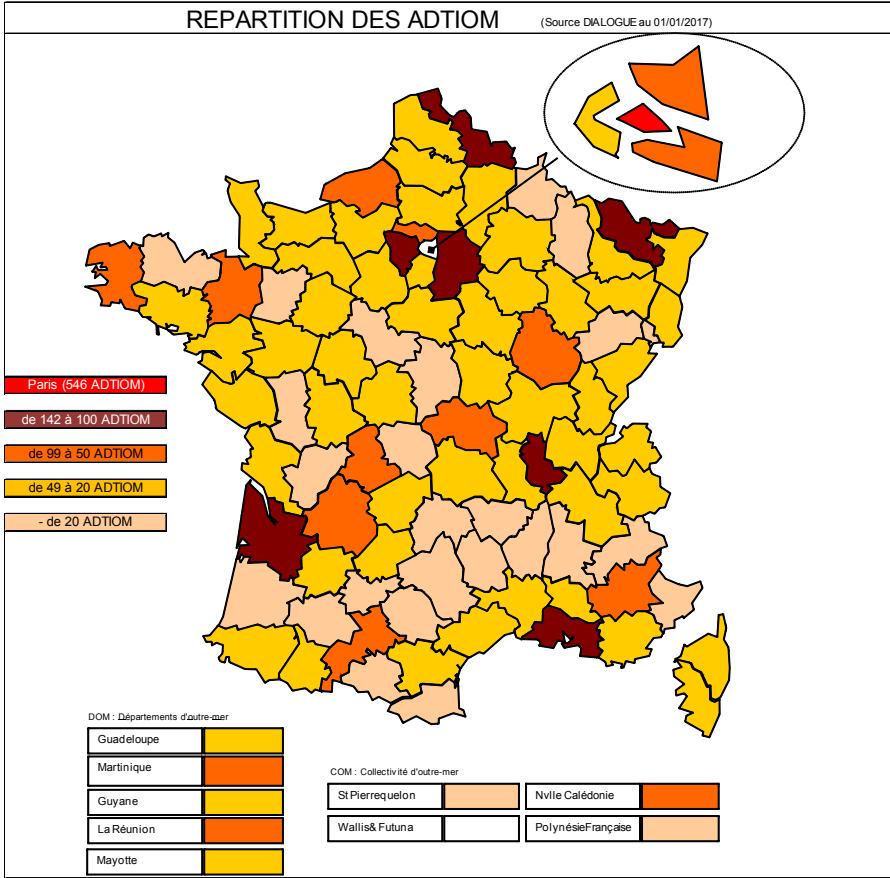
Le corps des CST est composé de **89.68** % d'hommes et la moyenne d'âge de **48** ans.

Répartition des CST par grade au 01/01/2017



## Où sont affectés les agents C et B de la filière technique ?





## Quels postes occupent les agents des corps C et B :

### ADTIOM :

Principalement : agent de restauration et d'intendance (périmètres Préfecture et GN), chargé de maintenance et d'équipement du parc de véhicules (périmètres SGAMI et PN), conducteur (périmètres Préfecture), manutentionnaire (tous périmètres).

### ADTPN :

Principalement : agent de restauration ou d'intendance pour près de 70 %, chargé de maintenance et d'équipement du parc de véhicules et conducteur .

Les ADTPN exercent principalement leurs fonctions au sein des compagnies républicaines de sécurité et les écoles nationales de la police, sur des missions de restauration et d'intendance. Ils apportent un soutien opérationnel nécessaire aux activités des CRS. Ils doivent être en capacité de rendre opérationnelle une compagnie dans les délais impartis en tout point du territoire en organisant autant que de besoin son hébergement, son équipement, sa subsistance.

### Contrôleurs des services techniques :

Près de 50% des effectifs concentrés sur deux emplois-types, tous périmètres confondus, responsable gestion de patrimoine immobilier, gestionnaire logistique des moyens matériels et opérationnels.



## Séquence 1 : Les modalités de recrutement des agents techniques

Constat 1: Déficit structurel de recrutement des personnels techniques combiné à de nombreux départs à la retraite et à un faible taux de couverture des postes par la mobilité.

Constat 2: Le recensement des besoins 2017 fait apparaître une forte hausse des demandes concours :


	Concours 2016	Concours 2017	Variation
Adjoints techniques (non concordance des grades - PPCR)	84 ADT1	239 ADTP2	+142%
	71 ADT2	136 ADT	
Contrôleurs des services techniques	51	62	+22%
Ingénieurs des services techniques	18	37	+106%

ADTPN :

Concours 2016 : 114 (dont 5 ATP2 pour la spécialité cuisinier)

Concours 2017 : 103 (dont 12 ATP2 pour la spécialité cuisinier)

→ variation de **-9,6%**



Constat 3: Défis d'organiser, pour un nombre limité de postes, des épreuves et réunir des jurys spécialisés pour plusieurs spécialités, voire pour différents métiers au sein même des spécialités.

Constat 4 : Un nombre important de désistements expliqué par un manque d'attractivité salariale et une faible adéquation entre la localisation des postes et la domiciliation des candidats.

Constat 5 : Des listes complémentaires quasi inexistantes en l'absence de candidats ou de candidats ayant l'aptitude recherchée.

## Séquence 2 : Le déroulé de carrière

Constat 1 : Trop peu de débouchés pour la catégorie C : 195 postes d'APST sont cartographiés et 180 postes sont occupés

Périmètre	Nombre d'emplois
DGSCGC	2
Gendarmerie nationale	12
Police nationale	11
SAELSI	2
Secrétariat général	5
Préfecture	126
SGAMI	22
<b>Total général</b>	<b>180</b>

(Source : SIRH Dialogue au 01/01/2017)

90 postes d'APST sont en cours de création pour le corps des ADTPN.

Constat 2: Le difficile changement de catégorie C en B au sein de la filière technique : non concordance des spécialités

Constat 3: La nécessaire rénovation des spécialités des corps d'adjoints et des contrôleurs des services techniques

Spécialités Adjoint technique :

- Conduite de véhicule,
- Entretien et réparation des engins et véhicules à moteur,
- Hébergement et restauration,
- Accueil, maintenance et logistique

Spécialités CST :

- Immobilier,
- Automobile,
- Armement,
- Logistique-gestion (-Habillement)

Spécialités IST :

- Immobilier,
- Logistique

## Séquence 3 : Les mobilités

**Constat 1:** Faible mobilité des corps techniques et déficit d'attractivité dans des zones bien identifiées. Exemple : en 2016, 674 fiches de poste publiées pour les ADTIOM pour seulement 222 mouvements.

### FOCUS SUR LA DEUXIEME VAGUE DE MOBILITE 2016 – ADTIOM

	Accueil, maintenance et logistique	Hébergement et restauration	Entretien et réparations véhicules	Conduite de véhicule
SGAMI SUD	25	1	11	
SGAMI OUEST	12		11	
SGAMI SUD OUEST	12		10	1
ILE DE France	68	1	76	3
SGAMI SUD EST	19		9	
SGAMI NORD	11		17	
SGAMI EST	13		4	
Outre Mer	6			
Total: 310				

	Accueil, maintenance et logistique	Hébergement et restauration	Entretien et réparations véhicules	Conduite de véhicule
SGAMI SUD	9	1	2	
SGAMI OUEST	9		2	
SGAMI SUD OUEST	3		1	
ILE DE France	10		2	3
SGAMI SUD EST	10		3	
SGAMI NORD	4			
SGAMI EST	1			
Outre Mer	4			
Total : 64				

Constat 2: Une majorité des mobilités est assurée par des accueils en détachement.

	Semestre 1 (du 01/01/2016 au 30/06/2016)	Semestre 2 (du 01/07/2016 au 31/12/2016)	Année 2016
Nombre de postes vacants pourvus par mutation lors de la vague de mobilité considérée	68	78	146
Nombre de postes vacants pourvus par détachement lors de la vague de mobilité considérée	82	97	179
Nombre de postes vacants pourvus par retour de disponibilité, de détachement, de congés parental lors de la vague de mobilité considérée	4	5	9
Taux de postes vacants pourvus par mutation dans la filière technique	44,2%	43,3%	43,7%

Origines : FPT, FPH, FPE, ...